



**Examen professionnel par voie d'avancement de grade  
D'Adjoint Administratif principal de 2ème classe  
Session 2021**

**OBJET : Procès-verbal de la réunion d'examen du cahier de notes du 25 mai 2021**

Au regard de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la COVID 19, le jury a siégé en visioconférence comme le permet le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 chapitre II article 14.

La visioconférence s'est déroulée via l'application Lifesize. Les participants à distance étaient connectés sur une salle virtuelle dont l'accès était sécurisé par un mot de passe et un code secret.

**Etaient physiquement présents**, dans une salle du CIG spécifiquement dédiée, afin de garantir la confidentialité des débats. :

Emmanuel GANDIA, président du jury, directeur général adjoint des services à Livry-Gargan, siégeant au titre du collège des personnalités qualifiées,

et pour l'administration :

Isabelle BRUCKER-GOMIS, Chef du service opérationnel,

Auriane MOIGNOUX, Cadre pédagogique

**Emmanuel GANDIA atteste du bon déroulement des opérations.**

**Assistaient à la réunion à distance :**

**Collège des fonctionnaires territoriaux :**

Delphine FOURQUET, attachée territoriale à Rueil-Malmaison

Christel GANE, attachée territoriale au département du Val-de-Marne

Sandra LECOMTE, suppléante du président du jury, attachée territoriale principale à Villiers-sur-Marne

Aicha SEBAH, rédacteur territorial principal de 1ère classe à Noisy-le-Sec

Eric SIMONSEN, représentant du personnel de catégorie « C » à la CAP

**Collège des personnalités qualifiées :**

Michelle MIMRAN, formatrice, responsable d'applications informatiques au département du Val-de-Marne

Mohamed MOUH, responsable du service jeunesse à Villeneuve-la-Garenne

Viviane VAN DE POELE, représentante de l'A.R.S au conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal André Grégoire à Montreuil-sous-Bois

Stéphane VOISIN, responsable du service action sociale et loisirs au département du Val-de-Marne

**Collège des élus locaux :**

Karim BOUMEDJANE, adjoint au maire du Blanc-Mesnil

Claire DELESSART, conseillère municipale de Maisons-Alfort

Jacques DJENGOU, conseiller municipal délégué de Boissy-Saint-Léger

Pnina MOKRI, conseillère municipale de Bussy-Saint-Georges

Jean-Simon PASADAS, adjoint au maire de Rueil-Malmaison

**OBSERVATIONS :**

Le Jury légalement désigné par l'arrêté n° 2021 – 34 du 24 février 2021, s'est réuni ce jour afin de procéder, en application de la réglementation en vigueur, à l'examen des mérites de l'ensemble des candidats de la session 2021 de l'examen professionnel d'accès, par voie d'avancement, au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Après avoir introduit la réunion, le président du jury a souhaité recueillir toutes les observations des membres du jury sur cette première phase de l'examen. Chaque membre du jury a été invité à s'exprimer sur le niveau des candidats.

Après en avoir délibéré, le jury a décidé d'annuler pour rupture d'anonymat les copies :

- n° 351685

- n° 351849

Le jury prend connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats à l'écrit et compte tenu de leur homogénéité, il décide de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

Quinze candidats (15) ont obtenu une note éliminatoire à l'épreuve écrite et ne seront pas convoqués à l'épreuve orale.

La liste ci-jointe des candidats autorisés à participer à l'épreuve orale est arrêtée à **deux-cent-vingt-et-un (221)**.

Le jury, compte tenu de l'état d'urgence et de la situation épidémique en Ile de France qui nécessite l'application d'un protocole sanitaire strict, décide de se scinder pour entendre les 223 candidats, afin de ne pas multiplier les journées d'oral.



Fait à Pantin, le 25 mai 2021

**Le Président du jury,**

**Emmanuel GANDIA,**  
Directeur général adjoint des services à  
Livry-Gargan

Représentantes de l'administration	
Isabelle BRUCKER-GOMIS	
Auriane MOIGNOUX	